



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Espaces naturels

Question écrite n° 42910

Texte de la question

M. Andre Droitcourt attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de la peche et de l'alimentation sur le Fonds de gestion de l'espace rural pour 1997. Cree en 1995, il constitue le seul fonds specifique a destination du monde rural prevu par la loi d'orientation pour l'aménagement et le developpement du territoire. Les actions initiees dans le cadre de ce fonds sont essentielles : elles visent l'entretien et la rehabilitation de l'espace rural notamment par la lutte contre la deprise agricole, par l'installation de jeunes agriculteurs ou la rehabilitation des vergers traditionnels. Il souhaiterait obtenir des assurances sur la perennite de ce fonds. En effet, des rumeurs de plus en plus insistantes annoncent la suppression du Fonds de gestion de l'espace rural a l'occasion du projet de loi de finances pour 1997. Il lui demande s'il peut apporter des informations precises sur ce dossier.

Texte de la réponse

Dans le cadre de l'examen du budget du ministere de l'agriculture, de la peche et de l'alimentation par l'Assemblée nationale, l'intervention des deputes a permis, par voie d'amendement, d'abonder le FGER a hauteur de 100 millions de francs. Par ailleurs, les credits delegues en 1996 (483 MF) et encore non utilises, feront l'objet d'un report sur 1997 pour un montant de l'ordre de 100 a 150 millions de francs. Dans ces conditions, le Fonds de gestion de l'espace rural disposera de ressources lui permettant de financer les actions les plus interessantes. Le Fonds de gestion de l'espace rural constitue un outil efficace d'intervention en faveur des agriculteurs en vue de l'entretien et de la rehabilitation d'espaces ruraux. Mais, au-dela du prochain exercice, il est certain que, pour faciliter la conduite d'une politique a long terme dans ce domaine, nous devons reflechir a une methode qui lui permette de disposer de ressources plus stables.

Données clés

Auteur : [M. Droitcourt André](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42910

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : agriculture, pêche et alimentation

Ministère attributaire : agriculture, pêche et alimentation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 septembre 1996, page 4878

Réponse publiée le : 2 décembre 1996, page 6281